2de. Session, 3e. Parlement, 12 Victoria, 1849.

BILL.

Acte pour autoriser Marc Antoine Primeaux et Antoine A. Trottier à construire un pont de péage sur la rivière Chateauguay, dans la paroisse de Ste. Martine, un chemin planchéié depuis le fleuve St. Laurent jusqu'à la rivière Chateauguay dans la dite paroisse, fixer les taux qui seront pergus sur les dits pont et chemin, et établir d'autres dispositions à cet égard.

Reçu et lu pour la 1ère fois, mardi, le 13 Février, 1849.

Seconde lecture, jeudi, le 22 Février, 1849.

M. DEWITT.